

L'AFC de Nice dépose un référé-liberté contre la nouvelle interdiction des messes

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 28 février 2021

Source [Le Salon Beige] Une fois de plus la liberté de culte est mise à mal dans notre pays. Hier c'était au niveau national, aujourd'hui au niveau local. Suite au confinement partiel établi dans les Alpes-Maritimes, la Préfecture a confirmé que les célébrations ne pourraient avoir lieu dans plusieurs communes du département les prochains WE. Une fois de plus, l'AFC a engagé le combat pour le respect de nos droits et de notre liberté. Le président de l'AFC de Nice communique.

Nous étions nombreux à croire encore que l'expérience des mois passés inspirerait de justes mesures équilibrées. Flammes de confiance vacillantes bien vite soufflées par des injonctions préfectorales dont la sévérité ne cède manifestement que devant le consumérisme ambiant.

Dans un flou juridique le plus complet, le Préfet des Alpes-Maritimes a en effet annoncé qu'aucune célébration religieuse publique (excepté les obsèques) ne pourrait se dérouler durant les deux week-ends de confinement local.

De fait, le seul arrêté publié à ce jour concernant les établissements recevant du publics (ERP) ne prévoit aucune dérogation pour le libre exercice du culte, liberté fondamentale protégée par la constitution et les traités européens, alors qu'il autorise l'ouverture des garages, des supérettes et ou des magasins de vaporettes !

Un banc sur 2, une jauge maximale, des gestes barrières respectés jusqu'à la modification de la liturgie...les catholiques ont été et sont, depuis des mois, remarquablement responsables et disciplinés. Tous les efforts du Diocèse de Nice, qui encore une fois a tenté de trouver des solutions réalistes, et plus généralement des Catholiques de France sont ignorés et balayés.

Qui aurait cru qu'ils seraient une nouvelle fois infantilisés et humiliés ? Quelle explication rationnelle offrira-t-on aux croyants, eux qui pourront s'entasser dans des magasins le dimanche matin mais pas se recueillir dans leurs églises ?

Dérision, tellement dérisoire...

Inflexible et zélé, l'athéisme républicain prend un tournant anticlérical qui n'est pas sans inquiéter les défenseurs des libertés.

Les chrétiens ont pris leur destin en mains : un référé-liberté vient d'être déposé par l'AFC Nice auprès du tribunal administratif de Nice pour enjoindre au Préfet de respecter la liberté de culte en autorisant les messes, dans le respect des règles sanitaires déjà édictées au niveau national.

28/02/2021 07:00